

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

Tracfin : la lutte contre le blanchiment d'argent s'intensifie

DOCTRINE

Page 8

■ Sociétés et autres groupements

Pierre Fadeuilhe

La constitution d'un groupement d'employeurs sous forme de SCIC.

Les incertitudes juridiques

CULTURE

Page 15

■ Exposition

Didier Du Blé

Oreiller d'herbes

Page 16

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne

Homard & Chips

ACTUALITÉ

La semaine fiscale

Tracfin : la lutte contre le blanchiment d'argent s'intensifie ^{128y7}

Frédérique PERROTIN

Tracfin dresse le bilan de son action sur l'année 2016. Le point sur l'activité de ce service de renseignement dont les informations sont chaque année à l'origine de plusieurs centaines de contrôles fiscaux.

Créé en 1990, Tracfin est l'un des six services de renseignements français, aux côtés notamment de la DGSI et de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Tracfin publie chaque année son rapport activité.

■ Le fonctionnement de Tracfin

Le G7, lors du sommet de l'Arche du 14 au 16 juillet 1989, avait recommandé, sur la base d'une proposition française, la création de cellules de renseignement financier (CRF) chargées de contribuer à la lutte contre le blanchiment d'argent. La mondialisation des échanges et des paiements, qui facilite ces fraudes, a ensuite conduit à un élargissement des exigences en matière de lutte contre le blanchiment, sous l'impulsion du Groupe d'action financière (GAFI). La France a choisi de se doter d'une cellule administrative de renseignement financier appelée Tracfin (traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins). Intégré à la communauté du renseignement en 2008, Tracfin est désormais un maillon essentiel reconnu dans la lutte

contre le blanchiment et le financement du terrorisme pour le traitement du renseignement financier. Un certain nombre de professions sont assujetties à une obligation de lui signaler les sommes ou les opérations qui peuvent sembler d'origine illicite. Dans le système français, la vigilance exigée des professions assujetties à cette obligation de déclaration est sélective, car elles doivent transmettre non pas l'exhaustivité des mouvements financiers qu'elles observent, mais ceux d'entre eux qui présentent des éléments atypiques, quel qu'en soit le montant. Tracfin reçoit ces déclarations, les analyse, les enrichit puis les transmet principalement aux autorités concernées. Dans un contexte où la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme est au cœur des priorités gouvernementales, l'année 2016 a été marquée par une hausse sans précédent du nombre d'informations reçues par Tracfin : 64 815 informations (+ 43 % par rapport à 2015).

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34